

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, LA TOUR-DE-PEILZ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; E. SAVARY, ingénieur.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm. :
20 centimes.

Rabais pour annonces répétées.

Tarif spécial pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

SOMMAIRE : *Les installations de pompage automatique de la ville de Rolle*, par M. H. VEYRASSAT, ingénieur. — *Concours restreint pour l'élaboration des plans du Pavillon suisse à l'Exposition internationale « Arts et Techniques dans la vie moderne », Paris 1937.* — CORRESPONDANCE : *Perte de charge dans les conduites hydrauliques.* — *Routes d'automobiles.* — *Quatrième cours supérieur de Photogrammétrie.* — *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — BIBLIOGRAPHIE. — NOUVEAUTÉS. - INFORMATIONS.

Les installations de pompage automatique de la Ville de Rolle

par H. VEYRASSAT, ingénieur.

La ville de Rolle vient de mettre en service un réseau de canalisations destiné à alimenter en eau sous pression les points hauts de la localité. Comme aucune source convenable n'était à disposition suffisamment haut pour donner l'eau à ce nouveau réseau, il fallut se décider à utiliser le débit de captages inférieurs qu'on refoulerait au moyen de pompes vers des réservoirs situés à la cote voulue. Dans le but d'éviter les frais de surveillance, la station de pompage nécessaire a été prévue pour un service complètement automatique, dont sont responsables les agents de la police locale.

Description.

Cette station reçoit l'eau de 3 captages voisins et peut aussi être alimentée, si besoin est, par de l'eau tirée de l'ancien réseau dit « basse pression ». Ces divers apports viennent s'accumuler dans un réservoir situé en sous-sol, qui sert de puisard pour les pompes et dont la capacité est de 100 m³. Cette capacité a été calculée en prenant pour base, d'une part un apport constant d'eau des 3 captages et d'autre part une marche intermittente des pompes. Celles-ci sont en effet « bloquées » pendant les heures de pointe du secteur électrique, ce qui permet de bénéficier d'une réduction de 25 % sur le tarif électrique. Pendant les heures de blocage, toute l'eau arrivant à la station s'accumule donc dans le réservoir, tandis que lorsque les pompes marchent, non seulement l'équivalent

en est immédiatement refoulé, mais aussi l'eau accumulée est peu à peu envoyée vers les réservoirs principaux. Ceux-ci, deux grandes cuves de 400 000 litres chacune, sont situés à une distance d'environ 1200 m de la station et la différence de niveau est de 80-85 m. L'un d'eux reste constamment rempli et sert de réserve-incendie, tandis que l'autre suit les variations de la demande en eau et des remplissages subséquents.

Le bâtiment de la station est représenté par la fig. 1. D'une architecture sobre, bien éclairé, largement dimensionné, il s'harmonise avec son but. Pour éviter des tassements inégaux sur un sol peu résistant, le local des pompes a été placé juste au-dessus du réservoir. Le tout forme ainsi un bloc homogène avec base de grande surface, le réservoir étant en béton armé.

L'équipement neuf consiste en 2 groupes ; l'un de 9 ch,



Fig. 1. — Station de pompage de la ville de Rolle.